

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 5 août 2019, à 19h00, présidé par monsieur le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Réal Crête	M. Steve Lanciaux
M. Sébastien Desgagnés	M. Robin Cotnoir
Mme Sylvie Fauteux	Mme Jeanne Dubois

Et le secrétaire-trésorier Marc-Antoine Lefebvre.

2019-08-05-01: MODIFICATION A L'ORDRE DU JOUR

Aucune modification.

2019-08-05-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par le secrétaire-trésorier en incluant les modifications.

1. Moment de recueillement
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Adoption des minutes du 2 juillet 2019
6. Lecture et approbation des comptes
 - Liste des comptes fournisseurs
 - Rémunérations, prélèvements et autres
7. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
8. Suivi de dossiers
- Pause
9. Résolution
 - Avis de motion
 - Projet de règlement 295 modifiant le règlement de zonage 237 afin de modifier les dispositions sur les conteneurs utilisés comme bâtiments accessoires à certains usages
 - Octroi du contrat de construction de la surface multifonctionnelle
 - Adoption du plan d'action dans le cadre du renouvellement de la Politique familiale et des aînés
 - Octroi des plans et devis pour les travaux mécaniques et électriques à la salle communautaire
 - Entente avec la ville de Coaticook pour les sauveteurs à la plage municipale
 - Destruction des archives
 - Colloque de zone ADMQ 2019
 - Usine d'épuration des eaux
 - Embauche d'un aide-inspecteur ponctuel
10. Loisirs
11. Trois Villages
12. Famille et culture
13. Journal
14. Usine d'épuration
15. Aqueduc
16. États financiers mensuels
17. Dépôt du rapport de correspondance
18. Régie incendie
19. Régie des déchets solides

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

20. Divers

- Prochaine réunion de travail
- Prochaine assemblée ordinaire

21. Période de questions

22. Autres sujets

23. Levée

Adopté.

2019-08-05-03: PERIODE DE QUESTIONS

Un citoyen se demande la nature des réparations qui ont été réalisées à l'usine d'épuration ces dernières années. Le conseil répond qu'il sera plus explicite à l'avenir.

Un citoyen se demande pourquoi le terrain sur la rive du lac Lippé n'est plus un parc public. Le conseil répond que le terrain n'a jamais été un parc public et qu'il n'est pas entretenu afin de végétaliser la bande riveraine.

Un citoyen se demande si des citoyens peuvent déneiger le pont pédestre en hiver au lac Lippé. Le conseil répond qu'il n'y a pas de problème.

2019-08-05-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2019

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes de la session ordinaire du 2 juillet 2019 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2019-08-05-05: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité a été émis pour que les dépenses encourues soient payées. Chèques 7103 à 7173 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (118 931.73\$), la liste des prélèvements (juillet 2019) et le rapport de salaires versés (juillet 2019) en date du 31 juillet 2019.

Certains postes enregistrent des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à toutes les conseillères et tous les conseillers.

Adopté.

2019-08-05-06: RAPPORT DU MAIRE ET DES INSPECTEURS

Le maire n'a pas participé à de rencontres ce mois-ci.

2019-08-05-07: SUIVI DE DOSSIERS

Le directeur général fait un suivi de la situation à l'usine d'épuration des eaux ainsi que de la condition des plages du lac Wallace.

2019-08-05-08: AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Steve Lanciaux donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est une modification au règlement de zonage concernant les conteneurs utilisés comme bâtiment accessoire.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Le secrétaire-trésorier fait un résumé du projet de règlement. Aucun coût n'est relié à ce règlement.

Le règlement est déposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et une copie du projet de ce règlement est remise aux membres du conseil conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*. Des copies sont également disponibles pour consultation auprès du secrétaire-trésorier et le seront jusqu'à l'adoption dudit règlement.

2019-08-05-09: PROJET DE REGLEMENT 295 MODIFIANT LE REGLEMENT 237 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS SUR LES CONTENEURS UTILISES COMME BATIMENTS ACCESSOIRES A CERTAINS USAGES

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde juge à propos de modifier son règlement de zonage afin de modifier les dispositions sur les conteneurs utilisés comme bâtiments accessoires à certains usages ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la municipalité peut modifier son règlement de zonage ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), article 124, le processus de modification réglementaire doit débiter par l'adoption d'un projet de règlement modificateur ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné à la séance du 5 août 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité des conseillers de décréter que le projet de règlement suivant soit adopté :

Article 1.

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2.

Le présent règlement porte le numéro 295 et s'intitule « Règlement modifiant le règlement zonage 237-14 afin de modifier les dispositions sur les conteneurs utilisés comme bâtiments accessoires à certains usages ».

Article 3.

Le texte de l'article 11.3.1 du règlement 237-14 est remplacé comme suit :

« Nonobstant les dispositions de l'article 11.3, il est permis d'utiliser un conteneur ou une remorque comme bâtiment accessoire dans les zones de types Agricole, Agricole restreinte, Forestière, Forestière restreinte et Villégiature forestière aux conditions suivantes :

- a. Être dépourvu de rouille, de lettrage et de publicité ;*
- b. Être peint d'une couleur uniforme ;*
- c. Être à 50 mètres de toute voie de circulation ou être dissimulée de cette voie ;*
- d. En tout temps être à une distance minimale de 5 mètres de toutes lignes de propriété ;*
- e. Être installé sur une surface nivelée et gravelée et ne jamais être surélevé de plus de 0,2 mètre ;*

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

- f. *Un maximum de quatre (4) conteneurs ou remorques est permis pour les usages des groupes industriel, agricole, forestier et pour les commerces contraignants existants au 2 mai 2016. Le maximum pour les autres usages est d'un conteneur ou remorque ;*
- g. *L'empilement de tel conteneur ou remorque est strictement prohibé ;*
- h. *En aucun cas il ne peut servir à héberger des personnes ou des animaux.*

Les situations existantes au 2 mai 2016 contrevenant uniquement aux points a à b du présent article devront être conforme au plus tard dans les douze (12) mois.

Les situations existantes au 2 mai 2016 contrevenant uniquement au point c du présent article devront être conformes dans les trente-six (36) mois. »

Article 4.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté.

**2019-08-05-10: OCTROI DU CONTRAT DE CONSTRUCTION DE LA SURFACE
MULTIFONCTIONNELLE**

ATTENDU QUE, conformément à la résolution 2019-06-25-02, la municipalité de Saint-Herménégilde a procédé à un appel d'offres pour la construction d'une nouvelle surface multifonctionnelle ;

ATTENDU QUE l'appel d'offres s'est terminé le 23 juillet dernier ;

ATTENDU QUE trois soumissions ont été reçues dans les délais prescrits et qu'elles sont conformes ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues furent les suivantes (incluant les taxes) :

Soumissionnaire	Prix avec les taxes
Construction Longer	210 404,25 \$
Germain Lapalme et fils	326 529,00 \$
TGC	252 784,04 \$

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Herménégilde accorde le contrat pour la construction de la nouvelle surface multifonctionnelle à Construction Longer au montant total de 210 404,25\$, taxes incluses.

Que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Herménégilde.

Adopté.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

**2019-08-05-11: ADOPTION DU PLAN D'ACTION DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT
DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AINES**

ATTENDU QUE la municipalité est en cours de renouvellement de sa politique familiale et des aînés ;

ATTENDU QUE diverses activités de consultation citoyenne ont été réalisées, dont voici les principales ;

- Sondage aux élèves de 5^e et 6^e années des écoles primaires (29 janvier)
- Questionnaire web à la population (février-mars)
- Consultation publique des aînés (14 mars)

ATTENDU QUE le comité famille et aînés propose un plan d'action qui sera intégré à la nouvelle politique ;

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité d'adopter le plan d'action, tel que présenté par le comité.

Adopté.

**2019-08-05-12: OCTROI DES PLANS ET DEVIS POUR LES TRAVAUX MECANIQUES ET
ELECTRIQUES A LA SALLE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Herménégilde désire réaliser un projet de rénovation du centre communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire effectuer ce projet au début de l'année 2020;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de Jubinville et Associés ne comprenait pas les éléments mécaniques et électriques ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Herménégilde a demandé des soumissions pour évaluer le coût des plans et devis dans ce domaine ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

DE faire les plans et devis dans le cadre d'un éventuel appel d'offres ;

D'accorder le mandat des plans et devis pour les travaux mécaniques et électriques à la firme d'ingénierie RD Technologies pour le montant de 14 450\$, taxes en sus.

Adopté.

**2019-08-05-13: ENTENTE AVEC LA VILLE DE COATICOOK POUR LES SAUVETEURS A LA
PLAGE MUNICIPALE**

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'assurer la surveillance de la plage municipale du Lac Wallace;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Coaticook désire partager les services de sauveteurs de piscine et de plage avec les différentes municipalités environnantes afin d'offrir des plans d'eau sécuritaire, durant la période estivale ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité ;

D'accepter l'Entente concernant la surveillance de la plage du Lac Wallace pour l'été 2019, soit 32 heures de surveillance par semaine régulière et 56 heures pour les 2 semaines de la construction. Les frais de formation et d'habillement des sauveteurs sont répartis entre les municipalités au prorata des heures de surveillance.

Adopté.

2019-08-05-14: DESTRUCTION DES ARCHIVES

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

D'autoriser la destruction des documents inscrits sur la liste des documents détruits produit par l'archiviste Michel Hamel le 12 juillet 2019.

Adopté.

2019-08-05-15: COLLOQUE DE ZONE ADMQ 2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité d'inscrire monsieur Marc-Antoine Lefebvre, directeur général, au colloque de la zone Estrie de l'ADMQ au coût de 90\$ qui se tiendra à Magog le 19 septembre 2019.

Adopté.

2019-08-05-16: USINE D'EPURATION DES EAUX

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Herménégilde a reçu un avis de non-conformité concernant la formation de son employé municipal en mai dernier ;

CONSIDÉRANT QUE cette décision peut entraîner des pressions monétaires et humaines importantes pour les petites municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE les actions effectuées actuellement par l'employé ne mettent aucunement en cause le bon fonctionnement de l'usine d'épuration des eaux ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité ;

D'envoyer une lettre explicative afin de sensibiliser les représentants politiques provinciaux à notre situation ;

DE transmettre une copie de cette lettre à M. Benoit Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, à Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, et à Mme Geneviève Hébert, députée de Saint-François.

Adopté.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

2019-08-05-17: EMBAUCHE D'UN AIDE-INSPECTEUR PONCTUEL

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une candidature pour aider aux travaux manuels de la municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité aura des besoins en matière de main d'œuvre dans les prochaines semaines ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité d'engager monsieur Michel Ménard, sur appel de monsieur René Therrien, au taux de 17\$/h pour la réalisation de certains travaux.

Adopté.

2019-08-05-18: LOISIRS

L'horaire d'automne pour Acti-Sports sera disponible sous peu.

Une fête citoyenne sera organisée le 8 septembre prochain où il y aura nourriture et jeux pour les enfants.

2019-08-05-19: TROIS VILLAGES

L'inauguration de l'Indian Stream aura lieu le samedi 10 août à Pittsburg au New Hampshire.

2019-08-05-20: FAMILLE ET CULTURE

La nouvelle politique familiale sera diffusée cet automne. Deux membres du comité famille et MADA ont rejoint le comité de loisirs.

2019-08-05-21: JOURNAL

Aucune nouvelle information.

2019-08-05-22: USINE D'EPURATION

Aucune nouvelle information.

2019-08-05-23: AQUEDUC

Aucune nouvelle information.

2019-08-05-24: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose les états financiers mensuels au 31 juillet 2019.

2019-08-05-25: RAPPORT DE CORRESPONDANCE

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose le rapport de correspondance du 3 juillet au 5 août 2019.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

**2019-08-05-26: REGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA REGION DE
COATICOOK**

Aucune nouvelle information.

**2019-08-05-27: REGIE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES DE LA REGION DE
COATICOOK**

Aucune nouvelle information.

2019-08-05-28: DIVERS

Prochaine réunion de travail : Mardi le 27 août 2019, 18h30

Prochaine assemblée : Mardi le 3 septembre 2019, 19h00

La Tête dans les étoiles aura lieu le samedi 24 août prochain.

Le Café-entre-amis recommencera ses activités le 5 septembre prochain.

L'écocentre occasionnel se tiendra le samedi 14 septembre prochain.

Le souper paroissial aura lieu le 19 octobre prochain.

2019-08-05-29: PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2019-08-05-30: AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet.

2019-08-05-31: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Réal Crête propose la levée de l'assemblée à 20h12.

Secrétaire-trésorier

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.